

Savoirs de la marge, savoirs marginaux ? Sources, portée et légitimité des savoirs économiques critiques.

Tout au long du XX^e siècle, les universités et les administrations américaines ont peu à peu monopolisé la production de savoirs économiques légitimes. Elles ont été rapidement suivies par leurs homologues d'Europe occidentale et, plus tard, par le reste du monde. Ces institutions et les experts universitaires qui y travaillent se sont approprié les positions à partir desquelles ces savoirs sont produits, ainsi que les moyens d'imposer leurs codes et les contenus d'un discours économique légitime. Ce faisant, elles ont introduit une hiérarchie au sein du monde académique et entre le monde académique et le monde non académique. Elles détiennent l'autorité pour encadrer les controverses sur l'analyse des dynamiques économiques et la manière dont celles-ci peuvent être orientées par les politiques publiques. La compétence économique étant devenue essentielle dans la gouvernance à l'échelle globale, la recherche s'est principalement concentrée sur la manière dont ces économistes professionnels ont acquis une emprise décisive sur ce processus politique.

La conférence se penchera sur les processus de marginalisation qui sont la contrepartie de cette monopolisation. Elle vise à déplacer notre regard du domaine de ce qui est accepté et légitime en termes de savoirs économiques vers les formes de connaissance qui ont été mises à l'écart et dévalorisées.

Comment peut-on caractériser les marges de la connaissance économique, qui sont les actrices et les acteurs situés à ces marges, comment évoluent-elles dans le temps ? Surtout, nous nous demanderons comment l'analyse des marges du savoir économique peut contribuer à combler le fossé entre l'économie entendue d'un point de vue pratique comme les processus de production, de consommation et d'échange, et l'économie comme discipline académique qui modélise et analyse ces processus.

Théories et pratiques comme sources des savoirs économiques

Nous partons du principe que les différentes formes de savoirs économiques – discursives et pratiques – ne peuvent se limiter à la sphère académique. Le savoir économique est également le fondement et le produit de la participation quotidienne aux échanges sociaux qui se déroulent dans les sociétés modernes. Il peut être dérivé des pratiques des non-experts, tout comme il peut être produit par des experts issus du monde académique.

La marginalité ne doit pas être considérée comme une propriété donnée des actrices et acteurs ou des espaces impliqués dans la formation des savoirs sur l'économie, mais comme une situation relationnelle. La définition d'une situation marginale dépend en effet de la capacité d'un centre à s'imposer comme le point focal du champ, capable d'en définir les règles. Ainsi, la marginalité n'est pas une situation statique. Il s'agit d'une condition historiquement définie d'illégitimité ou d'exclusion d'agents ou d'institutions qui remettent en question l'analyse dominante des processus économiques et tentent de modéliser leur propre forme de régulation alternative d'un système économique donné. Caractériser la marginalité comme une relation sociale, économique et académique instable et contestée avec les actrices ou acteurs dominants amène à discuter de sa

qualification en tant que point de vue « critique ». Les savoirs marginaux peuvent être analysés comme des savoirs critiques en gardant ouverts les deux sens du terme « pensée critique ». Premièrement, les savoirs économiques provenant des marges internes et externes des universités sont critiques dans le sens où ils contestent les discours dominants. Deuxièmement, ces savoirs marquent un point de bascule au-delà duquel des changements (épistémologiques ou heuristiques) se produisent.

Interroger la marginalité en tant que manque de ressources

Nombre de géographes, de sociologues ou d'économistes associent principalement la marginalité à une distance spatiale par rapport au centre, à une position de relégation institutionnelle ou à une position dominée en fonction de la classe, du sexe ou de la race. La plupart de ces analyses partagent une définition des marges axée sur le manque de ressources, telles qu'elles sont définies par les actrices ou acteurs centraux, qui détiennent la capacité de définir les savoirs dominants. La conférence vise ici à interroger trois points :

- L'assimilation entre la notion de marge et celle de déficit en ressources académiques, politiques, économiques, sociales, etc.
- La dynamique sociopolitique de la marginalité : quels sont les processus et les rapports de pouvoir en jeu dans la / l'(auto)-marginalisation ?
- L'idée de changement : comment l'étude de l'évolution dans le temps d'une situation de marginalité permet-elle de caractériser l'historicité des systèmes économiques ?

Renouveler le cadre théorique d'analyse des savoirs économiques marginaux critiques

Des recherches récentes ont mis en lumière des actrices ou acteurs et des lieux marginaux produisant des savoirs économiques qui remettent en question les discours économiques dominants. Nous recherchons des contributions portant sur une variété d'actrices, d'acteurs, d'espaces, d'institutions et de périodes depuis la fin du 19^e siècle. La conférence encourage les propositions traitant des questions de marginalité des savoirs économiques en s'appuyant sur un ou plusieurs des trois concepts suivants :

1. Précarité

La marginalité n'est pas seulement un manque de ressources économiques, sociales ou académiques qui empêche les actrices et acteurs de produire des savoirs économiques légitimes. La considérer comme une situation précaire, plutôt que comme une inadéquation absolue, permet d'interroger l'historicité de cet apparent constat de manque. Cette approche encourage à se concentrer sur l'évolution d'une position marginale dans le temps et sur sa relation avec la forme légitime d'économie politique dans un système socio-économique donné (notamment les systèmes capitaliste, socialiste et coopératif).

Analyser les situations marginales comme des situations précaires suppose également de discuter du processus de légitimation des savoirs économiques critiques. Même si les connaissances provenant des marges peuvent être à la limite d'un système, elles en font toujours partie mais peuvent en déplacer ou en contester les limites.

2. Altérité

Les savoirs économiques marginaux peuvent également être caractérisés par leur différence par rapport à l'épistémologie économique dominante. La conférence encourage les contributions qui analysent cette différence sous l'angle :

- du statut des actrices et acteurs produisant les savoirs économiques marginaux : travailleuses, travailleurs, femmes, profanes, actrices et acteurs non académiques, etc.
- des lieux de production des savoirs économiques marginaux : organisations internationales, entreprises, etc.
- des mécanismes de production des savoirs économiques marginaux. Ici, le processus d'induction de connaissances à partir de l'expérience pratique de la production, de la consommation ou de l'échange peut être envisagée comme contre-exemple épistémologique par rapport aux dispositifs expérimentaux imaginés pour démontrer un modèle académique préexistant. Le degré de formalisme des savoirs élaborés dans les marges, leur capacité ou leur propension à fonder un modèle théorique et à fournir une analyse reproductible peuvent également constituer un objet d'étude.

3. *Agency*

Enfin, nous sommes intéressés par les études de cas qui vont au-delà d'une analyse de la marginalité en termes de passivité et de dépendance aux dynamiques déterminées par un centre. À cet égard, les contributions qui analysent la confrontation entre les savoirs économiques marginaux et les discours économiques dominants, ou le processus de légitimation des savoirs profanes par rapport à ceux des universitaires, nous intéressent particulièrement. Même si les savoirs économiques marginaux peinent le plus souvent à défier l'économie académique dominante dans sa prétention à être le seul outil analytique légitime, cela ne signifie pas qu'ils ne peuvent avoir aucune influence sur le réel (*agency*, « agentivité » ou « capacités d'action »). Les contributions proposant des études de cas au niveau local ou de groupes spécifiques (féministes, écologistes, etc.) analysant la manière dont sont remises en question certaines caractéristiques spécifiques de l'économie académique dominante seront également valorisées.

Inscription et informations sur la conférence

La conférence aura lieu à Sciences Po Grenoble - UGA les **12 et 13 juin 2025**.

La participation à la conférence est gratuite.

Les frais de déplacement et d'hébergement des participantes et participants seront pris en charge (en totalité ou en partie, en fonction du résultat de demandes de subvention), s'ils ne peuvent être couverts par l'institution qui les emploie. Priorité sera donnée aux jeunes chercheuses et jeunes chercheurs.

Candidatures

Les propositions de communications (max. 500 mots en fichier Word) comprenant un titre, une problématique explicite, une bibliographie (max. 5 références), une courte note bio-bibliographique (max. 15 lignes) doivent être soumises **avant le 31 janvier 2025** à simon.godard@iepg.fr

La langue de travail de la conférence est l'anglais. Les propositions doivent être soumises dans cette langue.

Les participantes et participants retenus seront informés avant le 28 février 2025.

Les contributions écrites devront être soumises pour être diffusées aux participantes et participants avant le 1^{er} juin 2025.

Comité d'organisation :

- Pierre Alayrac, Maître de conférences en science politique, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis
- Simon Godard, Maître de conférences en histoire, Sciences Po Grenoble - UGA
- Tobias Rupprecht, Docteur en histoire, coordinateur scientifique du groupe de recherche « Peripheral Liberalism », Université Libre de Berlin

Comité scientifique :

François Allisson (Université de Lausanne) ; Cléo Chassonery-Zaïgouche (Université de Bologne) ; Olessia Kirtchik (CERCEC, EHESS-CNRS) ; Emmanuel Mourlon-Druol (Institut Universitaire Européen, Florence) ; Alexander Nützenadel (Université Humboldt, Berlin) ; Laurent Warlouzet (Paris Sorbonne Université)